

REGLEMENT DU CONCOURS

« ORLEANS DJ CAST 2026 »

Généralités

Dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc, la Mairie d'Orléans organise un Set Electro, sur le Parvis du Théâtre d'Orléans, le jeudi 7 mai 2026. Un warm'up précède le set des DJ professionnels programmés pour ce Set Electro, ce dernier étant confié au gagnant du concours « Orléans DJ Cast ». Le warm'up se déroule de 23h à 23h30.

Le concours est ouvert à toutes personnes majeures, âgées de 18 à 30 ans, habitant à Orléans ou dans la Métropole (communes membres d'Orléans Métropole).

Inscriptions

- ✓ Les candidats doivent adresser à la Mairie d'Orléans un dossier portant la mention suivante : Candidature concours « ORLEANS DJ CAST 2026 »,
- ✓ Le dépôt peut se faire par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante :
 - fete.jeanne.arc@ville-orleans.frOu sous pli cacheté, par courrier ou par remise en main propre à :
 - Direction de l'Attractivité, du Tourisme et de l'Événementiel - Mairie d'Orléans - 2 bis Rue des Anglaises - Orléans, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
 - Au « Chez Moi », 28 Place du Châtelet, tous les jours de 9h à 3h sauf le dimanche de 11h30 à 3h.
- ✓ Le dossier comprendra :
 - 1 lien de téléchargement (par mail : fete.jeanne.arc@ville-orleans.fr) "Orléans DJ Cast 2026" ou une clé USB (identifiés avec le nom du candidat) proposant un Set Electro personnel de 30 min maximum.
 - Une lettre de candidature avec nom - prénom - nom de scène - adresse - téléphone - email.
 - La photocopie d'une pièce d'identité.
 - Un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone par exemple).

Ces pièces devront être adressées au plus tard le **Lundi 23 mars 2026 – 12h** :

Attention, il revient au candidat de s'assurer que le pli déposé est bien arrivé à destination en appelant le service Événementiel au 02 38 68 31 72.

Déroulement

Pré sélections

Les 20 meilleurs candidats (au maximum) seront conviés à une soirée de présélection, **le vendredi 3 avril 2026, à 19h, au Chez Moi**, et devront effectuer devant le jury un set de 8 minutes avec 8 morceaux minimum enchaînés. Seul le matériel de l'établissement pourra être utilisé. Table de mixage « DJM 900 lexus2 » et platines « CDJ 2000 Nexus 2 » (cd, clef USB, disque dur max. 500Go, cartes SD). Trois finalistes seront sélectionnés. Trois autres candidats seront désignés « réservistes », par ordre de résultat. La Mairie d'Orléans informera les trois finalistes et les trois candidats « réservistes » de leur sélection à la finale par courrier.

Finale

La finale aura lieu **le vendredi 10 avril 2026, à la discothèque le Nova Club - Club ASTRA**. Chaque candidat assurera un set de 20 minutes devant un jury. Seul le matériel de la discothèque pourra être utilisé. Table de mixage « DJM 900 Nexus 2», trois platines « CDJ 2000 Nexus 2 »; les CDJ sont linkées (CD, clef USB, disque dur max. 500Go, cartes SD). Chaque finaliste devra respecter son horaire de

passage et se présenter 45 minutes avant le début de la finale. En cas de désistement ou de retard supérieur à 5 minutes, le finaliste sera remplacé automatiquement par un candidat réserviste, dans l'ordre du classement établi lors de la soirée des présélections.

Nb : mix tape pré-enregistré interdit

Précisions sur la prestation attendue lors des phases de présélection et de la finale

Les candidats devront présenter un set en configuration warm'up dès les présélections. La progression du rythme, l'énergie et la prestance scénique seront jugées comme des qualités requises pour assurer la première partie du Set Electro.

Les candidats devront proposer dans leurs sets de présélection et de finale en cas de sélection un morceau faisant explicitement référence à Jeanne d'Arc.

Pour que les sets de sélection se déroulent sans problème technique, il est conseillé aux candidats de prévoir des clés USB au format FAT32 avec des fichiers en MP3 et de prévoir plusieurs clés USB de secours.

Jury

Le jury sera composé des représentants de la Mairie d'Orléans, de référents de la musique électro et des partenaires de l'événement. Il sera présidé par le Conseiller Municipal Délégué aux Fêtes de Jeanne d'Arc.

Le candidat ayant reçu le plus de votes de la part des membres du jury sera désigné gagnant du concours « Orléans DJ Cast 2026 ». En cas de votes ex-æquo, le départage sera assuré par le Président du jury.

Le jury qui auditionnera les candidats lors des phases de pré-sélections et de la finale, jugera ces derniers sur leurs :

- maîtrise technique,
- choix musical (**adapté à un warm up**),
- présence scénique.

Précisions sur la prestation attendue le 7 mai

Le vainqueur du concours « Orléans DJ Cast 2026 » se produira le 7 mai au soir, dans le cadre du **warm up**, un set d'une durée totale de 30 minutes. Il n'est pas demandé au lauréat de proposer une création vidéo en appui de sa prestation musicale, cet accompagnement visuel est néanmoins possible sur validation du contenu par la Mairie d'Orléans. Il interviendra seul sur scène.

Le line up du set électro proposera une progression dans les rythmes et intensités musicales. Le warm up devra donc respecter sa position dans la programmation en proposant un line up qualitatif et **permettant la montée en puissance de la programmation. Sa playlist devra prévoir un titre faisant explicitement référence à Jeanne d'Arc et sera validé par les artistes invités.**

A l'issue du Set electro le 7 mai, le lauréat du Orléans DJ Cast 2026 aura la chance de pouvoir mixer dans la nuit du 7 au 8 mai 2026, à la discothèque le Nova Club partenaire de la Mairie d'Orléans, de 3h à 4h du matin.*

* Le lauréat s'engage à se rendre disponible pour assurer cette prestation.

Dates

- ✓ **Période de dépôt des dossiers, du mardi 10 février au lundi 23 mars 2026 - 12h (23 mars : date limite de réception des candidatures)**
- ✓ **Vendredi 3 avril, à partir de 19h00** : Présélections au Chez Moi
- ✓ **Vendredi 10 avril, à partir de 1h30** : Finale au Nova Club – Club Astra (nuit du 10 au 11 avril)
- ✓ **7 mai, de 23h à 23h30** : Warm up du Set Electro, Parvis du Théâtre d'Orléans puis de 3h à 4h du matin au Nova Club.

Pour toute information complémentaire, contacter la Direction de l'Attractivité, du Tourisme et de l'Événementiel de la Mairie d'Orléans par téléphone au 02 38 68 31 72 ou par mail à l'adresse suivante : fete.jeanne.arc@ville-orleans.fr